



EN DEUX MOTS, LE PRIVATE EQUITY ?

- Le Private Equity correspond à un investissement en capital dans une société non cotée. Généralement appelé « capital-investissement », il permet d'injecter des capitaux en « haut de bilan » d'une ou plusieurs entreprises pour financer une étape dans leur cycle de croissance.
- Le principe même du Private Equity est d'accompagner les Start Up, PME et ETI de manière notamment à profiter du gain de valorisation tout en étant le plus possible décorrélé des variations des marchés financiers.
- Pour les sociétés cibles, ces capitaux sont un moyen de financer une phase de leur développement. En fonction du cycle dans lequel se trouve l'entreprise, le capital investissement est qualifié d'amorçage, de développement ou transmission par exemple.

COMMENT ACCEDER A CE MARCHÉ ?

- Le Private Equity est majoritairement proposé dans des fonds, dont les gestionnaires apportent le gisement d'entreprises-cible, la diversification au travers de plusieurs investissements et l'expertise de valorisation.
- La stratégie d'investissement du fonds peut cibler un secteur d'activité (PME et ETI européennes, Promotion immobilière, ...) et peut correspondre à un mode de prise de participation : acquisition d'actions/de parts ou investissement dans des obligations convertibles émises par les sociétés.
- Certains placements en Private Equity sont assortis d'avantages fiscaux, mais cela ne doit pas être l'axe de motivation principal.

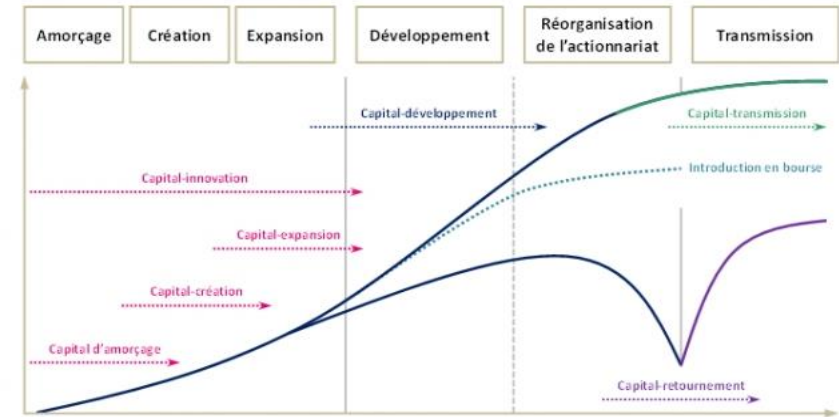


5 Mds d'Euros

C'est le montant record de levées qui a été franchi par les entreprises françaises en 2019

EN SAVOIR PLUS

CAPITAL INVESTISSEMENT ET CYCLES DE L'ENTREPRISE



Cycle de vie de l'entreprise et stades de développement

LA CONVICTION D'HEREZ

Le Private Equity a longtemps été réservé aux investisseurs institutionnels qui apprécient le potentiel de rendement et de décorrélation propre à cette classe d'actifs. Les fonds spécialisés permettent de plus en plus à des investisseurs privés d'y accéder à leur tour. Pour un particulier bien conseillé, cela constitue un axe très intéressant de diversification s'il dispose déjà des premières briques d'un patrimoine financier et qu'il s'inscrit dans un horizon d'investissement entre 4 et 10 ans suivant les fonds. Les risques sont réels et c'est la qualité de la sélection des fonds qui va permettre de constituer un « bouquet » diversifié et cohérent en fonction de ses objectifs et de son profil patrimonial.

'Investir en Private Equity nécessite du temps, la capacité à prendre des risques et la conviction dans le potentiel des entreprises en croissance' Patrick Ganansia

DÉCOUVRIR NOTRE SÉLECTION
ET ÊTRE ACCOMPAGNÉ